

Landes du Cragou : un espace expérimental

François de Beaulieu



Six ans après la création de la réserve SEPNB, le paysage du Cragou a évolué : à la place de plusieurs parcelles de landes qui semblaient définitivement abandonnées, on a pu voir la silhouette rassurante des "round-ballers" ou, mieux encore, celle des vaches des agriculteurs riverains.

Les activités de l'hiver 1990-1991 ont prouvé que la réserve des landes du Cragou était en mesure de mobiliser de multiples partenaires.

L'arrivée, en octobre, des poneys Dartmoor, a été suivie de celle de fonctionnaires européens et régionaux qui confirmaient la vocation de la réserve à servir

de justificatif et de zone-test dans le cadre de l'application de l'article 19 du règlement européen. On sait que celui-ci prévoit des financements spécifiques pour compenser les surcoûts supportés par les agriculteurs contribuant au maintien de la qualité écologique d'espaces semi-naturels. Or, il est indispensable, selon les textes officiels, qu'un accord

existe déjà entre agriculteurs et naturalistes, ce qui est le cas sur la zone du Cragou, où, qui plus est, de jeunes agriculteurs garantissent la possibilité d'actions à moyen terme. Toutefois, malgré l'accord de multiples partenaires rassemblés au sein d'un comité de pilotage (Parc naturel régional d'Armorique, chambre d'agriculture, élus, administrations et syndicats agricoles), le dossier se heurte à la définition de « priorité nationale » et d'arbitrages entre ministères. Il n'est pas exclu que la France n'applique l'article 19 que pour les zones humides de plus de 3000 hectares, interdisant ainsi à la Bretagne de bénéficier de la mesure et d'engager un processus de maintien de la diversité biologique du dernier grand ensemble de landes de l'Ouest.

La venue, en juin 1990, de deux naturalistes travaillant pour le compte de l'homologue britannique de notre ministère de l'environnement (Robert Wolton et Beverley Trowbridge) allait utilement attirer l'attention sur une autre des richesses biologiques de la Bretagne intérieure : les prairies naturelles acides. Il s'agit probablement du milieu le plus menacé de nos régions. Les associations botaniques qu'on y trouve, si elles ne recèlent aucune plante protégée, n'en sont pas moins ori-

ginales et irremplaçables. En fait, nos voisins venaient estimer l'importance de ces prairies sur le continent et ce qui y était fait pour leur protection. Conclusion du volumineux rapport rendu trois mois (sic) après leur visite : renforçons la protection et améliorons la gestion de nos prairies naturelles (Devon et Cornouaille), car elles ont un intérêt européen en raison de leur dramatique raréfaction et de l'absence de toute protection en Bretagne. Mais, conscients de leurs responsabilités, ils faisaient traduire l'essentiel de leur travail et le communiquaient à la SEPNB qui décidait d'engager une action immédiate de recensement et de protection de sites significatifs.

Il faut enfin souligner l'exemplaire travail de la municipalité du Cloître-Saint-Thégonnec qui, non contente de faciliter par divers aménagements l'accueil des visiteurs, d'annexer la « Lettre de la réserve »* au bulletin municipal, de soutenir nos projets auprès des administrations, s'est engagée dans la réalisation

* « Lettre de la réserve » : petite parution à l'attention des riverains de la Réserve, réalisée par l'équipe de la Réserve ou le conservateur. Existe également à la Réserve naturelle de Groix et à la Réserve de Goulien Cap Sizun.



La Maison du Pays et du Loup, créée en 1991, a accueilli au cours de l'été plus de 3 000 visiteurs.



Robert Wolton a dressé un inventaire botanique quasi-complet pour 13 prairies naturelles acides.

d'une « *Maison du pays et des loups* » (titre provisoire) qui ne pourra que faciliter notre travail de gestion de la réserve et d'information.

Au vu des multiples demandes, émanant de bureaux d'études, associations, élus, administratifs, reçues dans les derniers mois, il apparaît que la réserve du Cragou est, bien plus qu'une réserve, un espace expérimental, où s'inventent des solutions, modestes mais concrètes, à la gestion des espaces naturels.

A l'heure où j'écris ces lignes (7 heures, le 28 mars), une dizaine de courlis lancent leurs trilles sur les landes du Cragou où ils sont réapparus depuis un mois. Il y a donc de l'espoir. ☐

P.S. : Depuis, il y a eu trois naissances chez les Dartmoor et sans doute plus chez les busards qui occupaient cinq nids.



François de Beaulieu